DOSSIER DE CANDIDATURE

pour

"MEDIA SALES HOUSE OF THE YEAR"

L'introduction d'un dossier de candidature implique automatiquement que le candidat approuve le règlement des AMMA et les mécanismes d'évaluation et d'attribution des prix. La participation à cet award est réservée aux régies apparaissant dans le top 10 du prevoting de l'UMA (5 régies dans la catégorie «big players » et 5 régies dans la catégorie « dedicated players »). Ces régies sont invitées à participer aux AMMA. L'UMA confère 60% des points dans cette catégorie.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le lundi **2 mars** 2020 à minuit sur la plateforme AMMA, par téléchargement. Chaque soumissionnaire introduisant un dossier à soumettre au jury paie une contribution de **300€** HTVA par dossier.

Attention ! Les dossiers explicatifs des candidatures ne peuvent pas dépasser un volume de **3 pages format A4** (police 11) hors feuille de couverture reprenant les informations de base.
Les **Annexes** sont limitées à

- soit une présentation type Powerpoint de 15 slides maximum
- soit une vidéo de 3 minutes maximum

Les dossiers excédant ces volumes peuvent être refusés.

RAPPEL DES CRITERES D'EVALUATION (extrait du règlement AMMA)

Le jury tiendra compte des éléments suivants dans le dossier :

- la contribution de la régie au marché des médias belges au cours de l'année écoulée
- le contenu de la communication commerciale sur les innovations ou le développement de nouvelles connaissances ou compétences
- l'attention aux études media et leur exploitation durant l'année écoulée
- les innovations apportées au média ou au secteur

Nous vous conseillons de consulter l'entièreté du règlement AMMA.

MEDIA SALES HOUSE OF THE YEAR
Formulaire d'inscription

Société :

Personne de contact :

Fonction :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

Annexes : … pages.

CONTEXTE DE MARCHE

ARGUMENTATION
Évolution du business et des équipes, …

POURQUOI LA REGIE MERITE-T-ELLE UN AMMA ?

Description des éléments montrant en quoi la régie fait la différence, plus particulièrement :

- De quelle façon, la régie s'est-elle particulièrement distinguée de ses collègues au cours des 12 derniers mois ?
- Comment la régie s'est-elle présentée au marché de façon exemplaire et professionnelle ?
- Comment la régie a-elle démontré au marché l'importance qu'elle accorde au service ?
- Peut-elle démontrer sa connaissance particulière du secteur media ?
- Quelle a été sa contribution particulière au secteur au cours de l'année écoulée ?
- Comment a-t-elle démontré au marché ses ambitions en termes d'innovation ?

ANNEXES

Chiffres, résultats quantitatifs, communication créative, autres éléments, …